



natagora

Ardenne
centrale



Arbres remarquables d'Ardenne centrale

Concours Photo

Les arbres remarquables

L'histoire de l'homme a toujours été intimement liée à celle des arbres. Ainsi, ces derniers, au-delà de leur simple condition naturelle, ont servi à travers les siècles, aussi bien de support à la Foi et aux Croyances, de lieu de Justice ou d'instrument de gestion de l'espace des frontières. Aujourd'hui, l'arbre est toujours signe de Force et de Durabilité.

Afin de mieux protéger ces témoins naturels du temps, la Région Wallonne a répertorié plus de 15.000 arbres remarquables à travers toute la Wallonie dont plus de 300 sur le territoire de l'Ardenne centrale.

Nous vous proposons, à travers ce concours photo, de partir à la découverte de ces arbres pas comme les autres !

Le CONCOURS

Le concours photo « Arbres remarquables d'Ardenne centrale » est destiné au grand public et vise à mettre en avant la beauté des **arbres remarquables** au cœur du patrimoine des Communes de Fauvillers, Léglise, Libin, Libramont, Mar-telage, Neufchâteau, Saint-Hubert, Vaux-sur-Sûre.

Au fil des saisons, saisissez les arbres de face, de profil, par-dessous, par-dessus, ... Chacun est invité à apporter sa contribution sous forme de photographies.

Le concours se clôturera par une exposition au moulin Klepper de **Neufchâteau** lors du week-end de la semaine de l'arbre, **fin novembre 2022**.

MODALITÉS :

Les arbres remarquables qui font l'objet du présent concours sont localisés et référencés sur le site internet de la régionale Natagora Ardenne Centrale <https://ardennecentrale.natagora.be/concours-photos>.

Les meilleures photos seront choisies par un jury composé de photographes de la région et de membres de la régionale. 10 photos gagnantes seront sélectionnées et seront automatiquement utilisées pour l'exposition photo fin novembre 2022. De plus, 40 autres photos seront également sélectionnées pour l'exposition. Les photos utilisées pour l'exposition seront conservées par Natagora Ardenne Centrale.

Les photographies envoyées doivent respecter les règles de validité suivantes :

- La photo pourra être prise avec un **téléphone portable** ou un **appareil photo** ;
- La photo doit être réalisée par **vous-même** et conserver son authenticité (**non retouchée**) ;
- La photo devra respecter la thématique du concours et ne concerner **uniquement que les arbres remarquables** situés sur le territoire des Communes de Fauvillers, Léglise, Libin, Libramont, Martelange, Neufchâteau, Saint-Hubert, Vaux-sur-Sûre.
- Le fichier devra avoir les caractéristiques suivantes : max **6 Mo**, format **JPEG** et **taille standart** (pas de format panoramique, grand angle, effet «fisheye», etc.).

Les photographes des 10 photos gagnantes recevront un prix.

- **1er prix**: un pack cadeau (livres, matériel naturaliste, etc.) d'une valeur de 100€
- **2ème prix** : impression sur toile de sa photo.
- **3ème prix**: un puzzle 500 pièces de sa photo.
- **du 4ème au 10 ème prix** : un abonnement de 1 an au magazine de Natagora ou un livre naturaliste d'une valeur équivalente.

Lors de l'exposition, les visiteurs pourront voter pour leur photo préférée parmi les photos exposées ne faisant pas partie des 10 photos gagnantes. La photo favorite du public sera utilisée pour la réalisation d'un puzzle qui sera vendu lors des activités de la régionale et sur le site de la régionale. L'auteur de la photo favorite du public recevra un exemplaire de puzzle.

COMMENT PARTICIPER :

L'inscription est gratuite et effective une fois le formulaire de participation et la photo envoyés par e-mail à l'adresse concoursphoto.arbres@gmail.com

Chaque participant a le droit de poster une ou plusieurs photos. Le nombre de photos par personne sur toute la durée du concours est toutefois limité à 4. Si vous prenez vos photos sur différentes périodes ou saisons, vous pouvez les envoyer en plusieurs fois.

La photographie envoyée doit être accompagnée des informations suivantes dans le mail :

- *Vos nom et prénom*
- *Votre localité et votre commune*
- *La localité de l'arbre et son numéro (voir tableau de référence)*
- *Le titre que vous donneriez à votre photo*
- *Le formulaire de participation signé*

Date limite d'envoi des photos : **le dimanche 25 septembre 2022.**

Le comité organisateur se réserve le droit de ne pas prendre en compte toute photo qui ne rentrerait pas dans les critères de validité mentionnés ou qui pourrait porter préjudice à l'image du concours.

Par son inscription, le candidat autorise les organisateurs à utiliser, à titre gratuit, les informations données lors de son inscription et sa photo (elle sera libre de droits).

Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranché par les organisateurs, seul arbitre en cas de différend.

Contact et informations complémentaires : concoursphoto.arbres@gmail.com

[Natagora Ardenne Centrale](#)